



Ordonnance de télécom CRTC 2010-545

Version PDF

Ottawa, le 3 août 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes.
Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
NorthernTel, Limited Partnership	298	le 18 juin 2010
NorthernTel, Limited Partnership	300	le 18 juin 2010
	300A	le 22 juin 2010
NorthernTel, Limited Partnership	301	le 18 juin 2010

Secrétaire général